



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

OCTOBRE 2022

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 10 octobre 2022

Eau	La Municipalité a avisé les propriétaires de Seppey, Bressonnaz-Dessus et Bressonnaz-Dessous d'une coupure d'eau le 14 octobre pour remplacement du tronçon de la conduite d'eau se trouvant sous la route, dans le cadre des travaux de réfection de la route par la DGMR, au Sept Poses.
Forêts	La Municipalité a délivré le permis de construire pour la réfection du haut du sentier de la Tuayre et installation d'une passerelle piétonne en chêne à assise métallique, suite à la mise à l'enquête publique et à la réception des autorisations cantonales.
Constructions Parcelle n° 421 Zone hameau	La Municipalité a décidé de délivrer le permis d'habiter suite à la visite sur place et à la réception des documents utiles.
Manifestations	La Municipalité a engagé un Père Noël pour la distribution d'une surprise aux enfants dans le cadre du marché de Noël qui se tiendra le samedi 3 décembre à la grande-salle.
Refuges	La Municipalité a décidé d'ouvrir à nouveau la location des refuges aux personnes extérieures à la commune, sous certaines conditions.
Ancien battoir	La Municipalité a pris acte du rapport de sécurité positif de l'installation électrique du bâtiment après travaux d'adaptation aux normes.

Séance du 24 octobre 2022

Finances	La Municipalité a adopté le budget 2023 ainsi que le préavis 2022/08. Cet objet sera soumis au Conseil général du 9 décembre 2022.
Grande-salle et collège	La Municipalité a pris acte de la hausse des tarifs du gaz naturel de 2,3 ct/kWh dès le 1 ^{er} novembre 2022
Maison communale	La Municipalité a pris acte de la libération des contrôles des pouvoirs publics sur les locations, en vertu de la LL.
Maison communale	La Municipalité a accepté la remise de bail à loyer et le changement de locataire du studio dès le 1 ^{er} novembre 2022.
Eau	La Municipalité a procédé aux analyses d'automne de l'eau de distribution, suivant le programme annuel établi. Pour sa part, l'Office de la consommation a transmis ses propres analyses. Tous les résultats sont visibles sur le site internet de la commune.
Forêts	La Municipalité a pris acte de la mise en chantier de la coupe de la Province. Il sera replanté des érables et des ifs.
Forêts	La Municipalité a décidé de replanter les douglas qui ont péri suite aux grosses chaleurs et manque d'eau de cet été dans la dernière plantation.
Arbres Parcelle n° 306	La Municipalité a donné son accord pour le déplacement des saules figurant dans le plan de protection des arbres de la commune, moyennant qu'ils soient replantés ailleurs sur la parcelle dans un délai d'une année. Les détails seront transmis pour la mise à jour du dossier communal.

Séance du 31 octobre 2022

Collège	La Municipalité a décidé de mettre à disposition des habitants de la commune, tout le mobilier resté dans les classes et à la salle de gym. Un avis tous-ménages annonce les dates et heures d'ouverture.
---------	---

Eclairage public	La Municipalité a adjugé les travaux d'étude de son parc d'éclairage public dans le but de pouvoir le gérer et de diminuer la consommation d'énergie.
Constructions parcelle n° 528	La Municipalité a signé l'annonce d'installation de panneaux solaires photovoltaïques non soumise à autorisation sur la toiture de la maison, tout en exigeant des cadres noirs et verres antireflets.
Constructions parcelle n° 443	La Municipalité a déposé à l'enquête publique du 12.11 au 11.12, le projet de remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure.